



Fiche Produit – Véhicule d'occasion

- **MODULABLE** → Le client peut composer lui-même son assurance
- **FLEXIBLE** → Le client peut changer à tout moment vers une autre formule
- **PLUSIEURS FORMULES DISPONIBLES** → Choix parmi plusieurs formules d'omnium

Avantages	Formules Maxi Omnium
▪ Bonus-malus -2 à vie ▪ Diminution du Bonus-Malus plus rapide pour les jeunes conducteurs ▪ Franchise 0 € en Mini Omnium ▪ Valeur de reprise garantie en cas de reprise de l'ancien véhicule du client	4 formules en fonction de l'âge du véhicule : • Véhicule < 2 ans : ✓ BASE : 0 mois, amortissement immédiat ✓ PLUS : 24 mois sans perte de valeur • Véhicule >= 2 ans et < 5 ans : ✓ BASE : 0 mois, amortissement immédiat ✓ Omnium prime dégressive Amortissement : ▪ Progressif de - 1% par mois (commence en fonction de la formule omnium choisie par le client) ▪ Omnium prime dégressive : -15%/an Franchise : choix entre 3 formules (voir pages 6,7) • Low → franchise faible (prime plus élevée) • Medium → franchise plus élevée (prime moins élevée) • High → franchise élevée (prime moins élevée) → 0 € de franchise en cas de perte totale si le client reste fidèle à la marque.
Garanties	
▪ Responsabilité Civile ▪ Mini Omnium ▪ Maxi Omnium ▪ Protection Juridique ▪ Protection du conducteur ▪ Assistance au véhicule ▪ Assistance aux personnes -	

Réductions

- Sur la franchise Maxi Omnium si réparations dans un garage officiel de la marque
- Si garage ou carport : -15% vol, force de la nature et bris de vitre
- S'il existe un système de sécurité : -5% sur la RC et les dégâts matériels
- Si < 10.000 km/an : -5% RC et -5% sur les dégâts matériels
- Pour les véhicules :
 - Hybrides : -15% RC
 - LPG, GAZ, CNG, HYDROGENE : -5% RC et -5% dégâts matériels
 - Electriques :-25% RC
 - Essence : -10% RC et -5% sur les dégâts matériels



SKODA



Audi Approved
:plus



Les avantages en détail

1 Bonus-malus -2 à vie

Les bons conducteurs qui roulent pendant des années sans accident reçoivent un bonus-malus avantageux. Si ce bonus-malus atteint le niveau -2, le client le conserve à vie, même s'il provoque un accident par la suite.

2 Diminution accélérée du bonus-malus pour les jeunes conducteurs

Nous voulons donner toutes les chances aux jeunes conducteurs et leur proposer une assurance à un tarif abordable. Pour ce faire, nous avons conçu un système de bonus-malus avantageux. Les trois premières années suivant l'obtention du permis de conduire et jusqu'aux 26 ans du jeune conducteur, le bonus-malus diminue chaque année de 2 degrés. Donc sur trois ans, le bonus-malus diminue de 6 degrés.

3 Valeur de reprise garantie

En cas de reprise par la concession de l'ancien véhicule du client et de souscription de la Maxi-Omnium, cette assurance garantit la valeur de reprise du véhicule en cas de perte totale ou de vol total et ce jusqu'à la livraison du nouveau véhicule.

4 Nouvelle voiture ? Nouvelles technologies

Les nouveaux systèmes de sécurité favorisent la sécurité. Nous octroyons dès lors une réduction (voir fiche produit en page 1) lorsque le véhicule est équipé d'un ou de plusieurs système(s) suivants :

- un système de frein automatique (Automatic Emergency Braking) et/ou
- un système de contrôle de trajectoire (Lane Departure Warning System) et/ou
- un système de reconnaissance de fatigue (Driver Drowsiness Detection).
- un système régulateur proactif de vitesse (Adaptive Cruise Control) et/ou
- un système avertisseur d'angle mort (Blind Spot System) et/ou
- un système de détection des piétons et cyclistes.

5 Garage ou carport

Si votre client a la possibilité de garer son véhicule à son domicile dans son propre garage ou sous son carport pendant la nuit (22h à 6h du matin), il pourra bénéficier d'une réduction supplémentaire (voir fiche produit en page 1).

6 Moins de 10 000 km par an ?

Un client qui utilise moins sa voiture court également moins de risques d'avoir un accident. S'il parcourt moins de 10 000 kilomètres par an, cette assurance lui offre une réduction supplémentaire. (Voir fiche produit en page 1)

7 Véhicule écologique ?

Cette assurance offre une réduction de prime pour les véhicules, les véhicules électriques, GAZ, CNG et essence. (Voir fiche produit en page 1)



SKODA



Audi Approved
:plus



Résumé des garanties

Responsabilité civile

Mini Omnium

Maxi Omnium

Dommages aux tiers en cas d'accident

- Assistance gratuite après accident
- Véhicule de remplacement gratuit
- Garantie BOB gratuite

Formule RC +

- Incendie
- Vol et tentative de vol
- Force de la nature et heurt d'animaux
- Bris de vitre

→ 0 € de franchise si réparation dans un garage agréé par la marque.

Formule Mini Omnium +

- Dégâts matériels
- vandalisme

Choix parmi plusieurs formules en fonction de l'âge du véhicule :

	Véhicule < 2 ans		Véhicule >= 2 ans et < 5 ans	
Formule	BASE	PLUS	BASE	Omnium dégressive
Maintien de la valeur	0 mois	24 mois	0 mois	0 mois
Amortissement	Amortissement contractuel direct	Amortissement progressif de 1% À partir du 25e mois	Amortissement contractuel direct	Amortissement direct Chaque année - 15%
Franchise	Medium	Low	Medium	Low ou Medium

GARANTIES OPTIONNELLES

GARANTIES OPTIONNELLES

• Protection juridique

Cette garantie fournit une aide administrative et judiciaire après un sinistre ou une infraction de roulage.

• Protection du conducteur

Cette garantie protège le conducteur en cas de blessures, invalidité ou décès suite un à accident en tort (formule forfaitaire).

• Assistance

- ✓ Assistance au véhicule
- ✓ Assistance aux personnes

	Véhicule < 2 ans		Véhicule >= 2 ans et < 5 ans	
Formule	BASE	PLUS	BASE	Omnium dégressive
Maintien de la valeur	0 mois	24 mois	0 mois	0 mois
Amortissement	Amortissement contractuel direct	Amortissement progressif de 1% À partir du 25e mois	Amortissement contractuel direct	Amortissement direct Chaque année - 15%
Franchise	Medium	Low	Medium	Low ou Medium



SKODA



Audi Approved ³
:plus



Les garanties en détail

Dommmages aux tiers en cas d'accident

RESPONSABILITÉ CIVILE

CETTE ASSURANCE garantit une protection maximale et paie :

- ✓ Tous les dégâts matériels causés aux véhicules des tiers ;
- ✓ Tous les dommages corporels causés aux tiers ;
- ✓ Tous les dommages corporels causés aux passagers de la voiture du preneur d'assurance.

La garantie est valable tant en Belgique qu'à l'étranger (dans les pays mentionnés sur la carte verte).



Bon à savoir

CETTE ASSURANCE croit au **principe du BOB** : laisser une autre personne prendre le volant lorsque le conducteur a bu un verre de trop.

L'assurance Responsabilité Civile auto comprend une garantie BOB. Celle-ci indemnise les dégâts occasionnés :

- au véhicule, s'il a été conduit par un BOB ;
- au véhicule, si vous le conduisiez en tant que BOB.

L'indemnisation s'élève à 25.000 euros au maximum avec une franchise de 500 euros.

BOB

En outre, cette assurance fournit la première **assistance après un accident**. Le remorquage du véhicule et le transport de toutes les personnes vers le domicile ou vers la destination prévue sont compris dans la couverture. Si nécessaire, nous fournissons également un **véhicule de remplacement (5 jours en Belgique et 10 jours à l'étranger)** pour que le client puisse continuer à se déplacer. Cette garantie est valable tant en Belgique qu'à l'étranger (dans les pays mentionnés sur la carte verte).



SKODA



Audi Approved
:plus



Dégâts au véhicule du preneur d'assurance

ASSURANCES OMNIUM

Les formules

- L'assurance **Mini Omnimium** comprend les garanties suivantes :
 - Incendie (dégâts causés par un incendie, une explosion, un court-circuit ou la foudre)
 - Vol ou tentative de vol
 - Bris de vitre (dégâts aux vitres avant, arrière et latérales + la partie vitrée du toit ouvrant)
 - Force de la nature (grêle, tempête...)
 - Heurt d'animaux
- L'assurance **Maxi Omnimium** comprend les garanties suivantes :
 - Incendie (dégâts causés par un incendie, une explosion, un court-circuit ou la foudre)
 - Vol ou tentative de vol
 - Bris de vitre (dégâts aux vitres avant, arrière et latérales + la partie vitrée du toit ouvrant)
 - Force de la nature (grêle, tempête...)
 - Heurt d'animaux
 - Vandalisme
 - Dégâts matériels : couvre les dommages causés par l'assuré lui-même (en tort ou seul)

La valeur assurée

- Pour quel montant le véhicule est-il assuré ?

La valeur catalogue hors TVA : il s'agit du prix de vente officiel, options comprises, en Belgique, au moment de l'achat du véhicule. Nous pouvons aussi assurer le véhicule sur base de la valeur renseignée sur la facture : le prix d'achat, ou le prix payé au moment de l'achat du véhicule.

- A quel rythme la voiture perd-elle de sa valeur ?

La valeur d'une voiture diminue d'année en année.

Le client peut déterminer lui-même le mode de dépréciation de sa voiture.

- **Amortissement progressif de 1 %** : chaque mois, la voiture perd 1 % de sa valeur à partir de la première mise en circulation (formule 0 mois) ou à partir du 25e mois (formule 24 mois). Après 60 mois, nous sortons de ce système et nous vérifions la valeur réelle de la voiture.

- **Amortissement dégressif avec diminution de prime** : nous partons de la valeur catalogue de la voiture lorsqu'elle était neuve. Après une année écoulée (après la première mise en circulation), la valeur de la voiture diminue de 15%. Après la deuxième année, la valeur diminue de nouveau de 15% (15% de 85% font 72,25%) et ainsi de suite chaque année. Mais la prime de l'assurance omnium aussi diminue : chaque année, le client reçoit une réduction de 5% sur sa prime !



SKODA

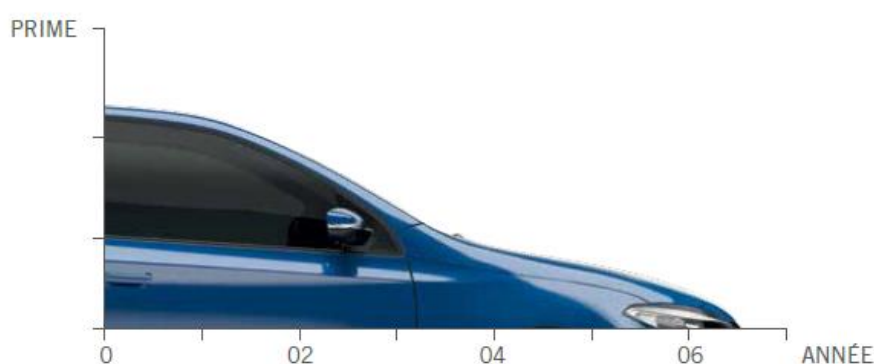


Audi Approved
:plus



Bon à savoir

Le système d'amortissement dégressif avec diminution de prix convient aux **voitures âgées de 2 à 5 ans** (au moment de la souscription). Cette formule est donc très intéressante pour les voitures d'occasion récentes que vous pouvez de cette façon assurer plus longtemps en Omnium.



Dans la pratique, le système dégressif est appliqué de la façon suivante :

Age du véhicule *	Valeur assurée **	Réduction de prime
< 1 an	Pas d'application	Pas d'application
≥ 1 ans et < 2 ans	Pas d'application	Pas d'application
≥ 2 ans et < 3 ans	72,25%	-10%
≥ 3 ans et < 4 ans	61,41%	-15%
≥ 4 ans et < 5 ans	52,20%	-20%
≥ 5 ans et < 6 ans	44,37%	-25%
≥ 6 ans et < 7 ans	37,71%	-30%
≥ 7 ans et < 8 ans	32,06%	-35%
≥ 8 ans et < 9 ans	27,25%	-40% = max
≥ 9 ans et < 10 ans	23,16%	

* Age du véhicule (en fonction de la date de la première mise en circulation)

** Valeur assurée (par rapport à la valeur catalogue initiale)



SKODA



Audi Approved
:plus



La franchise

Quelle est la **partie du sinistre à charge du client** ? le preneur d'assurance peut déterminer lui-même le montant de sa franchise. Celle-ci dépend de la valeur assurée du véhicule au moment de la souscription de l'assurance.

Plus la franchise est élevée, plus la prime est basse.

Bon à savoir :

La franchise est réduite si la réparation a lieu dans un garage officiel de la marque

Franchise	Valeur assurée (en euro)	Franchise contractuelle	Avantage si réparation dans un garage officiel de la marque	Résultat de la franchise à payer
LOW franchise faible (prime plus élevée)	< 12.500	200	- 125	75
	12.500 – 24.999	300	- 150	150
	25.000 – 37.499	450	- 250	200
	37.500 – 59.999	750	- 450	300
	60.000 – 79.999	950	- 600	350
	80.000 – 99.999	1150	- 700	450
MEDIUM Franchise moyenne	< 12.500	350	- 125	225
	12.500 – 24.999	550	- 150	400
	25.000 – 37.499	800	- 250	550
	37.500 – 59.999	1050	- 450	600
	60.000 – 79.999	1150	- 600	550
	80.000 – 99.999	1450	- 700	750
HIGH* Franchise élevée (prime moins élevée) *	< 12.500	550	- 125	425
	12.500 – 24.999	850	- 150	700
	25.000 – 37.499	1150	- 250	900
	37.500 – 59.999	1450	- 450	1000
	60.000 – 79.999	1650	- 600	1050
	80.000 – 99.999	1850	- 700	1150

* **Franchise HIGH** : cette franchise n'est pas prévue dans les formules préconçues mais peut être appliquée à la demande du client. La prime Omnium sera moins élevée avec cette franchise.



SKODA



Audi Approved
:plus



ASSURANCE ASSISTANCE

L'assistance après un accident est prévue d'office dans l'Assurance RC. Cela signifie que votre client peut compter sur une aide immédiate en cas d'accident, qu'il soit en tort ou non.

De plus, votre client peut étendre sa couverture grâce aux garanties suivantes :

1. Assistance au véhicule (véhicule < 10 ans)

En cas de panne ou de problèmes techniques au véhicule (ex. pneu crevé, perte clé, ...) l'assistance véhicule offre une aide immédiate dans le pays de résidence et à l'étranger.

- ✓ Assistance dans tous les pays mentionnés sur la **carte verte**
- ✓ **Assistance permanente** : 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Nos collaborateurs mettent tout en œuvre pour aider vos clients
- ✓ **Service de remorquage rapide** : si le véhicule ne peut pas être réparé sur place, nous le remorquons immédiatement vers le garage
- ✓ **Véhicule de remplacement** : votre client peut continuer à se déplacer pendant 5 jours en Belgique et 10 jours à l'étranger
- ✓ **Rapatriement** : nous rapatrions le client et sa voiture, de l'étranger à son domicile.

2. Assistance aux personnes

Si votre client ou un membre de sa famille habitant sous son toit tombe malade, se blesse ou décède durant ses vacances, nous nous chargeons du rapatriement et de toute autre forme d'assistance urgente (comme l'admission à l'hôpital, le transfert d'un membre de la famille...). Cette garantie est valable dans le monde entier.



SKODA



Audi Approved
:plus



Indemnisation des frais de justice

ASSURANCE PROTECTION JURIDIQUE

Un sinistre ou une infraction de roulage peuvent entraîner des poursuites judiciaires. Il est dès lors important que les droits de votre client soient défendus le mieux possible, de préférence avec l'aide d'un bon avocat.

En matière d'assistance juridique, cette assurance collabore avec Arces qui offre la protection juridique la plus étendue du marché et garantit ainsi la meilleure aide juridique possible.

Grâce à la couverture Protection juridique, le client a droit :

- ✓ À l'assistance dans le cadre de conflits extracontractuels, contractuels et administratifs ;
- ✓ Au paiement des frais de justice dans le cadre de procédures pénales et civiles ;
- ✓ À une indemnisation si la partie adverse est insolvable ;
- ✓ Au paiement des honoraires de l'avocat si une procédure s'avère nécessaire.

Bon à savoir

Cette assurance collabore avec l'assureur protection juridique **Arces**. Les clients bénéficient ainsi de la meilleure Protection juridique du marché. Si vous trouvez une Assurance Protection juridique Auto offrant de meilleures conditions sur le marché belge, Arces vous offre les mêmes conditions en cas d'intervention.

Indemnisation des dommages corporels du preneur d'assurance

ASSURANCE CONDUCTEUR

L'Assurance RC couvre tous les dégâts causés aux passagers et aux tiers. Mais qu'en est-il des lésions subies par le conducteur en cas d'accident en tort ? Cette assurance propose l'assurance conducteur suivante :

Forfaitaire : un montant fixe sera versé pour :

- L'invalidité temporaire : 12,5 euros par jour maximum ;
- L'invalidité permanente : max 25 000 euros maximum ;
- Les frais de traitements : les frais effectivement engagés, 2 500 euros maximum ;
- Le décès : 5 000 euros.

Ce document n'est pas un engagement contractuel et vous informe de manière générale et concise sur nos garanties et couvertures. Il ne contient pas toutes les informations détaillées. Veuillez consulter les conditions générales afin de connaître tous les détails concernant nos assurances.



SKODA



Audi Approved
:plus